



Ville : OLLAINVILLE

40 Maisons individuelles

Le 22/01/2026

Calendrier Prévisionnel d'appel de fonds

	En cumul	Date
5 % à la vente	5%	Mars 2026
25 % à la déclaration d'ouverture du chantier	30 %	Juillet 2026
5 % à l'achèvement des fondations	35%	Janvier 2027
20 % à l'achèvement du gros œuvre	55 %	Mai 2027
15% à la mise hors d'eau	70 %	Septembre 2027
15 % à l'achèvement des cloisonnements intérieurs	85 %	Décembre 2027
10 % à l'achèvement des travaux	95 %	Mai 2028
5 % à la livraison	100 %	2T 2028

Ces dates sont données à titre indicatif : les appels de fonds sont dus au vu des attestations d'avancement des travaux établies par le Maître d'Œuvre.

Dans le cas où la signature de l'acte de vente intervient après la réalisation d'une ou plusieurs des étapes décrites, la fraction de prix exigible à la signature sera celle correspondant à l'avancement des travaux, tel qu'indiqué ci-dessus.